

J'ai mis en gras et en magenta le **texte original** auquel se rapportent mes réflexions.

Les **corrections typographiques** suivent en rouge, en gras et entre parenthèses.

Les **nuances dans les idées ou les formulations ou des idées supplémentaires** suivent en prune, en gras et entre parenthèses.

Un astérisque (*) a été placé à chaque remarque afin que vous puissiez les trouver simplement à l'aide de la fonction « Rechercher ».

Félicitations pour ce document préparatoire.
Il est très intéressant et n'est pas rébarbatif du tout.

Je suis en accord avec cette vision de la France dans l'Europe et la Terre.

Antoine Leroy
leroy_a@hotmail.fr
adhérent n° 52684

Chapitre concerné : 5
Sous-chapitre : 5-2

Nom : Leroy
Prénom : Antoine
Mouvement
départemental : Modem 44

5-2 Aménagement du territoire

Depuis plusieurs années, le territoire subit une pression économique qui débouche sur un déséquilibre toujours plus fort entre des métropoles où se concentrent les richesses et la population active et des territoires périphériques soit ruraux soit de banlieues qui subissent de plein fouet la crise économique, où se développe la pauvreté et qui sont délaissés par les pouvoirs publics.

Ces pressions, notre territoire n'a pas fini de les subir. Ainsi, dans de nombreux domaines - réforme institutionnelle, suppression de la taxe professionnelle, privatisation rampante de La Poste, remise en cause de l'agriculture ou disparition de nombreux services publics de proximité – la politique menée aggrave les choses.

Mais ce territoire est avant tout notre patrimoine, une multitude de lieux aussi différents les uns que les autres : urbains, ruraux, périurbains, ultra-marins... C'est une somme de points répartis sur le globe dont le point commun est un fidèle attachement aux valeurs républicaines d'égalité, de liberté et de fraternité.

Alors que Nicolas Sarkozy avait évoqué un « plan Marshall » pour les banlieues, le décalage entre les promesses et la réalité semble immense... Les annonces gouvernementales, cela voulait dire des milliards et des milliards d'euros mobilisés pour changer le cadre de vie et la manière dont on vit dans les cités. Aujourd'hui, au bout du chemin, on a l'impression d'avoir déjà entendu des dizaines de fois exactement les mêmes mots, c'est-à-dire « on va rajouter des policiers dans les banlieues ». Est-ce que c'est la solution et à la dimension du problème? Nous ne le pensons pas. Est-ce que tout cela est à la dimension de ce qui avait été promis? Nous en doutons.

Les banlieues ont besoin d'un effort sans précédent et du soutien sans faille de l'Europe afin de reconstruire les banlieues françaises et de favoriser la mixité des habitants et des fonctions. L'essor des banlieues proviendra de l'essor économique de ces quartiers. Et pour cela, c'est à l'Etat de montrer l'exemple, en réinvestissant dans ces quartiers qu'il a trop longtemps abandonnés. « Réimplanter l'Etat là où ça va mal » disions-nous en 2007. Le sujet est plus que jamais d'actualité. L'Etat doit être renforcé dans les zones où l'on en a le plus besoin. Pas seulement l'Etat qui protège, mais également celui qui favorise l'emploi, qui éduque ou qui soigne.

Les infrastructures doivent permettre la mobilité sans l'entraver tout en l'orientant vers les transports collectifs, les moyens de transport partagés et les déplacements doux. Cela amène à faire le choix du transport collectif de proximité (taxi collectif, bus, * tram (bus électrique plutôt que le tram), métro, RER, TER) et en interurbain (car, train, avion sur la distance supérieure à 900 km).

Pour limiter les déplacements inutiles, la vie de quartier doit permettre de rythmer la vie quotidienne par l'implantation de services de proximité et l'organisation des livraisons à domicile. Pour favoriser la location de voiture et l'autopartage, il faut spécialiser des aires de stationnement et des parkings publics mais aussi limiter l'offre de parking au niveau d'un logement, au-delà d'un véhicule par logement. * (mais à tout véhicule doit correspondre obligatoirement un lieu de stationnement)

Mais il convient aussi de développer une logistique des livraisons de marchandises, de bagages et de transport des personnes à mobilité réduites. La spécialisation des voiries et le stockage des livraisons devront être insérés dans le paysage urbain à l'instar des autres réseaux de « commodités » (eau, électricité, gaz,...). Pour les déplacements humains, les villes et les métropoles devront se doter de plateformes d'échanges et de correspondances intermodales, notamment autour des gares et des aéroports * (et à chaque porte, ou presque, de périphérique où passerait au moins une ligne de bus ou autre transport en commun).

Pour corriger les injustices territoriales notamment devant le logement et la localisation de l'habitat, les plans de planification, de l'urbanisme, du transport et de l'habitat (PLU, PLD, PLH) devront être reliés juridiquement (pour être opposable à des tiers) et dépendre également juridiquement des outils d'orientation territoriale stratégique (SCOT) et même * les (des) schémas directeurs régionaux ce qui permettra de lutter efficacement contre l'abandon des quartiers.

L'aménagement du territoire doit aussi s'appréhender au niveau européen, il faut partager dans l'union une vision stratégique du développement. Pour cela, le maillage des réseaux (TGV, Numérique, aérien) doit permettre de s'affranchir du mode étoile, centré sur la capitale.